

Angers, le 1^{er} juin 2012

1 - Quelle est la première proposition de loi que vous souhaiteriez déposer ?

Tout d'abord je tiens à préciser que le NPA se prononce pour l'élection des députés à la proportionnelle. En effet, le système électoral actuel envoie à l'Assemblée Nationale essentiellement des députés UMP et PS. Ceci étant, une des premières mesures d'urgence que défendrait un député anticapitaliste serait une augmentation immédiate des salaires, allocations et pensions de 300 euros net. Chaque année les profits des entreprises du CAC 40 explosent, les prix augmentent... mais pas les salaires ! Aujourd'hui bien assez de richesses sont produites pour que tout le monde puisse vivre de son travail avec un salaire digne : c'est pourquoi le NPA défend un SMIC à 1700 euros net.

2- Dans quelles commissions aimeriez-vous siéger et pourquoi ?

Exerçant la profession d'infirmier en psychiatrie publique la commission santé aurait tout mon intérêt. En 5 ans Sarkozy et son gouvernement ont fait beaucoup de dégâts : les difficultés pour accéder aux soins (raisons financières, déserts médicaux) se sont accrues, l'hôpital public qui doit faire toujours plus avec moins de moyens a été attaqué, les conditions de travail du personnel hospitalier se sont dégradées...

La loi Hôpital Patients Santé et Territoires (HPST) doit être abrogée le plus tôt possible. Le droit à la santé pour tous, c'est aussi la fin des franchises médicales, des dépassements d'honoraires et de l'augmentation des assurances complémentaires c'est-à-dire la gratuité des soins.

3 - Quelles doivent être, selon vous, les trois qualités premières d'un député ?

Un député anticapitaliste ça serait un peu comme un délégué syndical dans une entreprise : le **porte parole des revendications des salariés** ! La politique c'est l'affaire de toutes et tous. Un député **ne doit pas cumuler un autre mandat**, il doit **rendre compte de son travail régulièrement devant la population** et pouvoir être révoqué (à l'image de ce qui s'est fait pendant la commune de Paris en 1871).